

Azimuths

Janvier 2016

sud

éducation

CLERMONT-FERRAND

Mardi 26 Janvier Toutes et tous en grève !

- Pour les élèves et pour les personnels, réduire les effectifs d'élèves dans les classes.

- Retirer la réforme des collèges qui désorganise les établissements et ouvrir de véritables négociations afin que le collège cesse d'être une gare de triage.

- Pour le développement des services publics : il faut créer les postes de fonctionnaires nécessaires, arrêter les recrutements de salariés précaires et titulariser celles et ceux déjà embauchés.

- Mettre fin au blocage des salaires. Pour une augmentation générale des salaires, et une même augmentation pour tous.

- Pour une augmentation générale des retraites et des minima sociaux.

De la maternelle à la terminale, dans toutes les écoles, établissements et services



A l'heure où nous imprimons, nous ne connaissons pas encore les heures et les lieux des manifs dans l'académie. Nous les communiquerons ultérieurement.

Pour la grève intercatégorielle

La réforme des lycées, puis la réforme dite des « rythmes scolaires » dans le premier degré, aujourd'hui la réforme des collèges : aucune ne répond aux attentes des personnels concernant les conditions à mettre en place pour favoriser la réussite de leurs élèves. Car toutes ces réformes contournent habilement la question des effectifs d'élèves dans les classes. Pourtant, ces derniers constituent un des facteurs principaux d'inégalités à l'école. Vouloir s'attaquer à cette réalité nécessiterait d'autres choix budgétaires, en lieu et place d'une communication ministérielle savamment étudiée. A des réformes qui s'emploient à nous diviser, alors qu'elles traitent personnels et élèves de la même manière, opposons une grève commune, qui réunit toutes les catégories de personnels.

Blocage à tous les étages



A l'heure où 13 organisations syndicales, dont SUD éducation, appellent à une nouvelle grève contre la réforme des collèges, nous voulons construire une grève de la maternelle à la terminale, une véritable mobilisation face à une administration qui reste sourde sur l'essentiel et empile les réformes qui sont autant d'injonctions au seul don de soi.

En refusant tout dialogue sur l'avenir du collège, la ministre maintient une situation de blocage qui l'oppose à la majorité des personnels. Les nombreuses remontées des bilans des journées de « formation à la réforme » organisées dans les académies montrent clairement que les personnels refusent cette réforme. De plus, les réponses à leurs questions concernant la mise en œuvre concrète sont floues, imprécises ou dilatoires.



Dans le même temps le ministère ouvre des discussions sur « le bilan » des réformes du lycée, tout en annonçant qu'elles ne déboucheront que sur d'éventuels légers ajustements

techniques. Le ministère refuse en fait de faire un bilan sincère et de discuter de modifications profondes, pourtant nécessaires, dans l'organisation du lycée.

Des annonces en trompe-l'œil

Pour le ministère, les chiffres concernant les moyens en postes d'enseignants pour la rentrée prochaine prétendent traduire « un effort sans précédent au service de la réussite de tous les élèves ». Au regard de la dernière décennie durant laquelle l'École Publique a subi à tous les niveaux une saignée véritablement sans précédent, la création de 6 639 postes d'enseignant-e-s dans les écoles, les collèges et les lycées pourrait sembler une bonne nouvelle. Mais dans la réalité vécue, il n'en sera rien.

L'académie de Clermont-Ferrand, où les effectifs d'élèves seront relativement stables, se verra attribuer à la rentrée prochaine 45 postes supplémentaires, de la maternelle à la terminale et cela pour quatre départements (plus de 16 000 enseignants en poste), autant dire une goutte d'eau. Avec 30 postes pour les 190 collèges et lycées et 15 pour les quelques 1200 écoles publiques, tous les problèmes qui se posent actuellement ne trouveront aucune résolution durant l'année scolaire prochaine.

Les conditions de travail pour les personnels et d'étude pour les élèves ne seront pas meilleures. De la maternelle à la terminale, les nombreuses classes trop chargées ne connaîtront aucune diminution d'effectifs. Les conditions de remplacements des personnels ne seront pas améliorées. La formation continue avancera vers sa lente disparition, on tentera encore de nous faire croire qu'elle peut être remplacée par un face à face avec un écran d'ordinateur... Le taux de scolarisation des très jeunes enfants n'augmentera pas. Les conditions pour une école véritablement inclusive ne seront pas remplies. Nos élèves continueront à « apprendre » les langues vivantes dans des classes de 30 et plus. L'aide à la difficulté scolaire restera dans l'état où l'a laissée Sarkozy. La prise en charge des élèves allophones restera une grande difficulté. Et chacun-e d'entre nous sera renvoyé-e au sentiment de ne pas arriver à remplir sa mission.

Imposer d'autres choix par la grève intercatégorielle

La pause démographique dans notre académie et dans bien d'autres aurait pu être l'occasion d'une réduction des effectifs dans les classes, condition nécessaire pour l'amélioration des apprentissages. Vouloir s'attaquer à cette réalité nécessite un autre budget que celui choisi au nom de la restriction néolibérale des services publics. Pour notre part, nous préférons toujours la construction d'une école plus égalitaire, au service de tous les élèves et particulièrement de ceux des milieux populaires.

Dans cette situation, nous pensons que chaque ouverture de classe ou de section sera la bienvenue mais que toutes les fermetures auraient pu être évitées. Aussi nous ne voulons pas, pour agir, attendre que chacune et chacun soit renvoyé à la réalité de son école, de son établissement ou de son service. Nous pensons que tous ensemble nous pouvons faire bouger cette réalité. Car catégorie par catégorie, nous serons tous battus, comme le montrent, hélas, les mobilisations successives face aux différentes réformes (lycées, rythmes, collèges...)



Tous ensemble nous pouvons gagner

Toutes et tous en grève le 26 janvier

Nos revendications salariales sont légitimes

Confrontés aux réformes tous azimuts, les agents de la fonction publique connaissent aujourd'hui une très forte dégradation de leurs conditions de vie au travail :



- la réforme territoriale qui se mène à marche forcée et qui transforme l'organisation administrative à l'État comme à la territoriale,
 - l'ensemble des réformes qui traversent tous les secteurs de la fonction publique (l'éducation, la santé, le social, l'ONF, etc,)
 - le projet de loi de finances qui valide une nouvelle année d'austérité et de suppressions d'emplois dans de nombreux secteurs :
- Autant de raisons qui doivent nous pousser à agir maintenant pour réaffirmer que les services publics constituent un bien commun générateur d'égalité de droits et qu'ils doivent être préservés, renforcés et développés.

En février 2016, et alors que ce n'est pas arrivé depuis des lustres, vont se tenir des négociations salariales dans la fonction publique,. Par notre grève, réclamons une augmentation des salaires.

Rappelons-nous que dans la fonction publique, le point d'indice est gelé depuis le mois de juillet 2010. Avec les syndicats de l'union syndicale SOLIDAIRES, nous ne voulons pas d'un dérisoire + 0,1% au premier janvier 2017, à quelques mois des élections présidentielles...Le gouvernement, ses soutiens et tous les faiseurs d'opinion, ne cessent de nous expliquer que la rigueur salariale s'impose, que nous avons vécu au dessus de nos moyens et que l'austérité d'aujourd'hui serait le bonheur de demain...

Nous ne demandons pas de primes, d'heures supplémentaires ou d'indemnités, nous revendiquons une augmentation générale des salaires.

**400 € pour tous.
Tous pour 400 €.**

Le SMIC mensuel est à 1 121 € net et le gouvernement prévoit de l'augmenter de 6 € mensuels en 2016. La moitié des chômeurs perçoivent moins de 500 € chaque mois, plusieurs millions de retraités vivent avec moins de 1000 € mensuel. Près d'un million de fonctionnaires perçoivent un salaire qui ne dépasse le SMIC que de quelques euros. Dans le même temps, la rémunération des patrons du CAC 40 a augmenté de 6% en 2014 pour atteindre 4 210 000 € annuels en moyenne (donc le salaire annuel de 160 profs en fin de carrière...).

De telles inégalités ne seront contestées que si nous les contestons. En matière de salaire l'Etat montre l'exemple. Le blocage du point d'indice dans la fonction publique, c'est la rigueur salariale pour toutes et tous les salariés.

A la date où nous écrivons, SOLIDAIRES dont SUD éducation est membre, CGT et FO appellent à la grève nationale dans toute la fonction publique le 26 janvier. Pour notre part, nous espérons qu'il y en aura d'autres et nous appelons tous les personnels à se mettre en grève et à participer aux manifestations.